



TRANSMIS LE 27/05/2024  
REÇU LE 27/05/2024  
AFFICHÉ LE 27/05/2024  
NOTIFIÉ LE 29/05/2024  
PUBLIÉ LE 29/05/2024  
EXÉCUTOIRE LE 29/05/2024

2024/...

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE  
- 95130 -  
-----

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

#### DÉLIBÉRATION N°02

**OBJET : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2023 -  
BUDGET VILLE.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-quatre, le 23 du mois de mai à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire,  
s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE

**M. le Maire : Xavier MELKI.**

**Adjoint au Maire (\*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.**

**Conseillers Municipaux (\*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.**

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Conseillers Municipaux (\*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN.**

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

**Conseillers Municipaux (\*) : Françoise LASCOT.**

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

**Conseillers Municipaux (\*) : Florent BATIER, Océane USTASE.**

#### ABSENTS ayant donné Procuration

**Groupe J'AIME FRANCONVILLE :**

Dominique ASARO à Patrick BOULLÉ  
Nadine SENSE à Françoise GONZALEZ  
Florence DECOURTY à Étienne LE BÉCHEC  
Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.  
Sophie FERREIRA à Claire LE BERRE  
Stéphane VERNEREY à Henri FERNANDEZ  
Jacques DUCROCQ à Marie-Christine CAVECCHI.

**Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Vincent MULOT à Françoise LASCOT.**

#### ABSENTS

**Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)**

**Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.**

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.  
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.  
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(\*) Par ordre du tableau et par groupe





Ville de Franconville la Garenne (95130)

Finances

Question n°02 du CM en date du 23/05/2024-P1/2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024 DÉLIBÉRATION n°02

**OBJET : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2023 - BUDGET VILLE.**

### Le Conseil municipal

**VU** l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

**VU** l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales, à leurs groupements et aux Etablissements Publics Locaux qui leur sont rattachés,

**VU** le décret 2005-1661 du 27 décembre 2005 paru au journal officiel n° 302 du 29 décembre 2005, modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales et relatif aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

**VU** la délibération du 16 décembre 2021 adoptant le passage à l'instruction budgétaire et comptable M57 et le vote du budget par nature au niveau des chapitres,

**VU** le budget primitif de l'exercice 2023 adopté lors du Conseil Municipal du 30 mars 2023,

**VU** la décision modificative n°1 votée par le Conseil Municipal le 23 novembre 2023,

**VU** le compte de gestion 2023 du budget principal établi par la comptable publique,

**CONSIDÉRANT** que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de la comptable publique de la commune pour l'année 2023,

**APRES** s'être assuré de la concordance des balances comptables, de la reprise dans les comptes des écritures, de l'intégration de tous les titres émis, de tous les mandats de paiement, des opérations d'ordre et patrimoniales, effectuées sur l'année,

**APRES** l'avis de la Commission Ressources et Développement du 6 mai 2024,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des votants le Conseil municipal**

**Article 1<sup>er</sup> : CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte administratif 2023 du budget principal.



Ville de Franconville la Garenne (95130)

**Finances**

Question n°02 du CM en date du 23/05/2024-P2/2

**Article 2: APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par la comptable publique, certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Article 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2023 joint en annexe de la présente délibération.

**Article 4: PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 5 : PRÉCISE** que le Maire et/ou la comptable publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**A l'unanimité des votants**

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
 Maire de Franconville-la-Garenne  
 Conseiller régional d'Ile-de-France



Caractère Exécutoire  
 Le 29 mai 2024  
 Par délégation du Maire  
 L'Adjoint au Maire

*Yvanne Alain Verbrugge*

## Acte à classer

DEL23052024Q2

|                |                                 |             |          |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| <b>1</b>       | <b>2</b>                        | <b>3</b>    | <b>4</b> |
| En préparation | En attente retour<br>Préfecture | > AR reçu < | Classé   |

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-05-27T22-15-36.00 ( MI253183358 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240523-DEL23052024Q2-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION EXERCICE  
2023 - BUDGET VILLE.

Date de décision : 23/05/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.4. compte administratif ou compte financier

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 02 - FIN - APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

02 PJ Compte de gestion définitif 2023.PDF Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

02pj - FIN - Pages de résultats compte de gestion 2023.PDF Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 27/05/24 à 22:15

Date 27/05/24 à 22:15

Date 27/05/24 à 22:22

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha

